

**DECISION N° 06/2024/SB/DRM CUISINE
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

Vu les articles L.6143-7, R.6143-33 à R.6143-35 et R.6143-38 du Code de la Santé Publique, relatifs à la délégation de signature des Directeurs des établissements publics de santé ;

Vu le décret du 07 octobre 2020 publié au Journal Officiel de la République Française le 08 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine ;

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, en date du 13 décembre 2023 concernant Madame Sandrine BERGER, Directeur d'Hôpital hors classe, la désignant à compter du 03 janvier 2024 pour assurer, à titre temporaire jusqu'à la nomination d'un directeur titulaire, la Direction du Centre Hospitalier de Brive et de l'EHPAD du Pays de Brive, à Brive-la-Gaillarde 19 ;

Vu la décision du Directeur en date du 27 août 2012 portant nomination de Monsieur Hervé CHEYSSIAL en qualité de Technicien Hospitalier au Centre Hospitalier de BRIVE ;

Vu le recrutement en date du 21 juillet 2020 de Monsieur Pascal CORNET en qualité de Technicien Hospitalier au Centre Hospitalier de BRIVE ;

Vu le recrutement en date du 1^{er} janvier 2021 de Monsieur Romain DEPLECHIN en qualité de Technicien Hospitalier au Centre Hospitalier de BRIVE ;

Vu la décision du Directeur en date du 27 août 2012 portant nomination de Monsieur Jean-Marc CARRE en qualité de Technicien Hospitalier au Centre Hospitalier de BRIVE ;

Vu la décision du Directeur en date du 27 août 2012 portant nomination de Monsieur Jean-Christophe COMPTE en qualité de Technicien Supérieur 1^{ère} classe au Centre Hospitalier de BRIVE ;

Vu la décision du Directeur 1^{er} mars 2017 portant nomination de Monsieur Philippe ROUGIER en qualité de Technicien Hospitalier au Centre Hospitalier de BRIVE ;

Vu l'organigramme de la Direction des Ressources Matérielles.

DECIDE

ARTICLE 1

Délégation permanente est donnée à :

- Mr Hervé CHEYSSIAL (cuisine)
- Mr Pascal CORNET (cuisine)
- Mr Romain DEPLECHIN (cuisine)
- Mr Jean-Marc CARRE (service intérieur)
- Mr Jean-Christophe COMPTE (biomédical)
- Mr Philippe ROUGIER (magasin)

A l'effet de signer au nom de la Directrice par intérim du Centre Hospitalier de Brive, les bons de commande n'excédant pas 10 000 € pour les comptes relevant de leurs secteurs d'activité respectifs et ce dans la limite des crédits régulièrement ouverts annuellement au budget de l'exercice considéré, ainsi que dans le respect des procédures d'achats mises en place au sein du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin.

ARTICLE 2

La présente délégation prend effet au 3 janvier 2024 et remplace en s'y substituant toutes les délégations précédentes relatives au même domaine.

La présente décision sera notifiée aux intéressés, transmise au Trésorier de Centre Hospitalier de Brive, communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Corrèze.

Elle sera également publiée et consultable sur le site internet du Centre Hospitalier de Brive.

ARTICLE 3

En application des articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, un éventuel recours contre cette décision peut être porté devant le tribunal administratif de Limoges (1 cours Vergniaud 87000 LIMOGES), dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision. Le Tribunal administratif de Limoges peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.





Fait à BRIVE, le 3 janvier 2024.

La Directrice par intérim,


S. BERGER



Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature référencée **06/2024/SB/DRM CUISINE**

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Hervé CHEYSSIAL	Technicien Hospitalier	HC	
Jean-Marc CARRE	Technicien Hospitalier	arrêt longue maladie	
Pascal CORNET	Technicien Hospitalier	PC	
Romain DEPLECHIN	Technicien Hospitalier	RD	
Philippe ROUGIER	Technicien Hospitalier	PR	
Jean-Christophe COMPTE	Technicien Supérieur 1 ^{ère} classe	Jec	